

# Les mains vertes

La lettre de l'association des collaborateurs d'élus verts et apparentés • **aceva** •



ÉDITO

## La roue existe !

Chez nous les Verts, l'organisation est top. Théoriquement. Voilà bien des années que nos élus se sont fédérés pour s'informer, se former, diffuser. Théoriquement. Sauf que faute de temps, de moyens, de volonté peut-être, nos élus éprouvent les pires difficultés à mutualiser. Du coup, par défaut en somme, les collaborateurs sortent du bois et commencent à se contacter, s'épauler, s'organiser.

Nos principes : entraide, efficacité, système D et prise de responsabilités. C'est ainsi que grâce à Peggy et Julien notre site mutualiste s'apprête à voir le jour. Il y a fort à parier qu'il va vite devenir un outil précieux et indispensable. Il s'attaquera à l'un des sports favoris des Verts : réinventer la roue. Grâce à Stéphane et Nicolas G. nous tenons un listing actualisé des élus et de leurs collaborateurs. Grâce à Jean-Marie nous vous proposons ce journal d'info interne et bientôt une maquette de journal type, disponible pour tous. Grâce à Alexandra et Nicolas B nous tentons de vous tenir au courant de nos droits. Grâce à Laure, notre liste de diffusion fonctionne efficacement et reste technique et utile. Nous espérons bientôt intégrer des instances Vertes. Cela a du sens. Encore fallait-il le faire. **Pierre Surun**

n°2. décembre 2006



QUOI DE NEUF



**Rencontre du Bureau de l'Aceva avec Yann Wehring**

→ ZOOM

## Contractuel n'est (toujours) pas fonctionnaire

La plupart d'entre nous disposent d'un CDD. La loi «Galland» permet d'envisager un passage en CDI. Mais attention, CDD ou CDI, on reste contractuel! La fonction publique compte plus de 5 millions d'agents aux statuts variés, mais beaucoup ne bénéficient pas de cette protection. Il existe trois fonctions publiques : la fonction publique d'Etat, la territoriale et l'hospitalière. Le statut du contractuel n'est pas régi par le Code du Travail, mais par des textes différents pour chacune des fonctions publiques

précitées. Le 26 juillet 2005, le Parlement a adopté une loi visant, notamment, à réduire la précarité de ces contractuels. Désormais, dans la fonction publique territoriale, après 6 ans de CDD, les contractuels peuvent - c'est possible, mais pas systématique - voir leur contrat reconduit par décision expresse de la collectivité, en CDI. Pour les contractuels de plus de 50 ans justifiant 6 ans de service au cours des 8 dernières années, leur contrat est transformé en CDI. Si cette mesure est un vrai progrès, il

faut rester lucide. Un contractuel en CDI n'est pas à l'abri d'un licenciement éventuel. Et la jeunesse de cette loi fait qu'elle reste peu ou mal appliquée. Surtout, il n'y pas de cadre défini pour l'avenir de ces personnes en CDI : quelle évolution de la rémunération, de la carrière ? Comme il est d'usage en droit public, il faudra attendre la jurisprudence pour avoir des réponses.

**Alexandra Naud**  
**Conseil régional d'Aquitaine**



SUR NOS AGENDAS

**18 et 19 janvier** ..... Rencontre des élus Verts des moyennes et grandes villes - Hôtel de Ville de Paris

**1<sup>er</sup> décembre** ..... "Construire une communication écrite et orale efficace" à Bordeaux (S. Descaves)



ENTRETIEN AVEC...

**Carine Eymard**

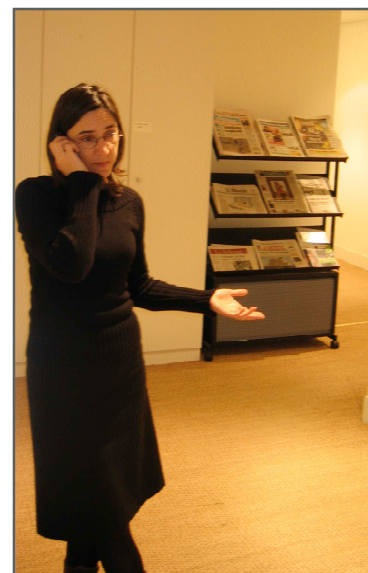
# 100% Nature

**Militante mais pas adhérente, la chargée de mission Environnement des Verts à la région Ile de France, Carine, a fait des questions écologistes son engagement, personnel et professionnel.**

Le bac en poche, Carine épluche les brochures d'orientation. Opte pour un IUT Commerce sans conviction. Deux ans plus tard, changement de cap, elle jette son dévolu sur une licence Administration territoriale. La montpelliéraine a trouvé sa voie : service public et gestion locale. Dans la foulée, maîtrise et DEA, au cours duquel elle épluche la loi Littoral. Sa fibre écologiste vient de se réveiller et ne la quittera plus. A Mauguio, son village, elle anime la SEM d'aménagement. «J'y ai découvert le travail en binôme avec une élue.» Elle y lance des concours d'architectes, participe à la construction

d'une grande école et essuie quelques crises, comme ce directeur de cabinet du maire, pris en otage par des forains. «Deux années éprouvantes, mais riches d'enseignements.» Mais un boulot pas assez écolo, donc Carine cherche ailleurs. Objectif : voir du pays et travailler dans l'environnement. Aussi, lorsqu'une amie lui envoie une annonce de FNE (France Nature Environnement), elle candidate et est embauchée. «Je me souviens de mon arrivée. J'ai débarqué à Paris avec mon sac à dos, c'était le 11 septembre 2001. J'avais bien choisi mon jour !» Une expérience qui dure deux ans, durant laquelle elle est chargée de l'aménagement durable du territoire. Elle travaillera

notamment sur la «stratégie nationale de développement durable», pour un gouvernement peu reconnaissant. Lorsqu'il taille dans les subventions de FNE, la fédération multiplie les licenciements économiques. Carine en fait partie. Une nouvelle fois, un ami lui fait passer une annonce: les Verts du Conseil régional Ile de France recrutent. Ecolo convaincue, discrète et efficace, elle fait vite l'unanimité et se retrouve chargée de suivre les transports, l'aménagement du territoire, l'environnement et, depuis peu, la culture. «J'étais étonnée de voir un groupe politique recruter quelqu'un de non encarté.» Si ne pas être chez les Verts ne lui pose pas de problème, elle estime toutefois que cela



**Pendant la période budgétaire, dans les couloirs du groupe Verts**

«fait une différence». A la fois extérieure et au service du parti, son regard peut différer de ses collègues. Demain ? Elle se voit bien en collectivité, toujours, mais hors de Paris et peut-être plus dans la culture. «Et dans une grande ville, ou une ville moyenne. Du moment qu'on y trouve de la danse, du cirque et de la musique...» A bon entendeur, pour ses amis !

**Jean-Marie Bouguen**

**Carine : 01 53 85 69 26**

**«Elle a trouvé sa voie : service public et gestion locale»**



## FORMATION

### A VENIR...

Formation sur les écoconditionnalités le 8 décembre au Conseil régional Ile-de-France.  
Contact : 01 47 97 81 21



## VU SUR LA TOILE

### QUELQUES SITES À DÉCOUVRIR

Comment trouver toute l'info, à chaud, de l'écologie politique ?

**www.ecolonews.info/** A consulter, mais aussi à alimenter !

Des photographes coopératifs, et plein de **reportages alternatifs**, c'est sur :

**www.1d-photo.org/**

La notation des partis par les associations écologistes : **www.lalliance2007.fr**

### Objectif : former les élus et leurs collaborateurs

Le CEDIS (Centre d'Ecodéveloppement et d'Initiative Sociale) est une association dont les buts sont la formation et le conseil en direction des acteurs de la vie publique. Il est le partenaire de la Fédération des Élus Écologistes. Intervenant sur toute la France, le CEDIS bénéficie de la collaboration de nombreux consultants, urbanistes, universitaires, juristes, journalistes, qui allient compétence et pédagogie.

Le CEDIS, spécialiste des politiques publiques environnementales et solidaires, en pointe sur la démocratie de proximité, s'adapte aux besoins des élus locaux.

CEDIS - 116, rue de Belleville 75 020 Paris

T : 01 47 97 81 21

F : 01 47 97 81 62

cedis@cedis-formation.org

www.cedis-formation.org

*D'après une conception originale de  
Studiograph (01 45 07 01 95)*

### Les petites mains de l'aceva

Président : Pierre Surun

Secrétaire : Laure Lechatellier

Trésorier : Nicolas Guillemet

Communication : Jean-Marie Bouguen

**www.aceva.lesverts.fr**

Adhésion : 15 euros